

Les Arts et la Ville

Un rôle unique

Un réseau incontournable

**Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul et
coprésident de Les Arts et la Ville**

Frédéricton, le 20 février 2013

**LES ARTS
ET LA VILLE**

**LE RÉSEAU POUR LES ARTS ET LA CULTURE
DANS NOS COMMUNAUTÉS**

Présentation du réseau

Vingt-cinq ans d'action pour le développement culturel local

Notre mission

Organisation sans but lucratif fondée en 1987, le réseau Les Arts et la Ville réunit les acteurs des scènes municipale et culturelle afin de **promouvoir**, de **soutenir** et de **défendre** le développement culturel et artistique des municipalités

Au Québec, en Acadie et
dans la francophonie canadienne

Nos objectifs

- Promouvoir le développement culturel et artistique auprès des municipalités
- Favoriser la concertation des milieux municipaux, artistiques et culturels
- Développer les expertises des équipes municipales et des travailleurs culturels
- Promouvoir la vitalité culturelle des municipalités
- Contribuer au rayonnement et à la démocratisation culturelle au sein des municipalités
- Agir à titre de corps consultatif pour toute question relative au développement culturel local

Notre structure

➤ Le conseil d'administration de Les Arts et la Ville est composé de 27 sièges

➤ **Monde municipal**

13 sièges: élus et des fonctionnaires municipaux
des représentants d'associations municipales

Monde des arts et de la culture :

14 sièges : des artistes,
des représentants d'organismes culturels et artistiques,
des spécialistes et des intervenants du monde des arts et de la culture,
des alliés des arts et de la culture

Engagement des municipalités dans la culture

Contexte historique au Québec

Politiques culturelles

- La Politique culturelle du Québec est adoptée en 1992
- Le ministère de la Culture et des Communications identifie alors les municipalités comme étant des partenaires importants pour l'atteinte des objectifs énoncés dans ce document
- L'adoption de cette politique est suivie d'un transfert de certaines responsabilités du gouvernement provincial vers les administrations municipales
- Ces nouvelles responsabilités et compétences génèrent alors un besoin accru d'outils, d'information et de formation
- Entre 1990 et 2000, Les Arts et la Ville a participé activement à la formation et à la sensibilisation de plusieurs municipalités du Québec pour l'élaboration de leur politique culturelle

Les municipalités

Au premier plan du développement culturel

À la suite de l'adoption de la Politique culturelle du Québec, le ministère de la Culture et des Communications met en place diverses mesures, notamment :

- Un programme pour soutenir le développement des bibliothèques publiques dans les municipalités du Québec
- La création des ententes de développement culturel, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec et Les Arts et la Ville

Domaines d'intervention municipale en culture

- Jusque dans les années 1980 : surtout affaire de patrimoine bâti
- Aujourd'hui, les municipalités interviennent dans les domaines suivants :
 - affirmation de l'identité culturelle locale : le patrimoine bâti et humain, l'intégration d'oeuvres d'art à l'architecture, le tourisme culturel, les échanges internationaux
 - soutien au dynamisme des arts : l'appui des organismes et des artistes
 - accès et participation des citoyens à la culture : diffusion, initiatives de développement des publics, programmes culture-école, médiation culturelle, etc.

Moyens d'intervention des municipalités

- Offrir des services aux organismes (accès à des équipements municipaux et des espaces locatifs, soutien technique, etc.)
- Développer des infrastructures de diffusion et de création
- Créer des outils d'information et de promotion
- Créer des prix d'excellence
- Miser sur les arts et la culture pour revitaliser certains quartiers
- Faciliter l'accès à la propriété pour les artistes
- Apporter un soutien financier aux organisations, le plus souvent pour des projets, mais aussi pour l'achat d'équipement ou pour consolider leur fonctionnement régulier

Évolution du réseau

Les Arts et la Ville

Année	Moment clé	Nombre de membres
1987	Fondation du réseau	26 municipalités canadiennes (7 du Québec)
1993	La cellule québécoise devient une organisation autonome	29 municipalités canadiennes (13 du Québec),
2000	Création du prix Aménagement	45 municipalités du Québec et 34 organismes
2007	Création des prix Culture et développement, Citoyen de la culture	377 municipalités et 92 organismes
2012-2013	Une charte d'appartenance Un colloque reconnu : 300 participants Publication: La culture mise en pratique(s) La valise culturelle de l'élu	528 municipalités , 140 organismes Membres de l'Acadie et de la francophonie: 27 membres

AFMNB

- Depuis 2008, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et Les Arts et la Ville collaborent au projet des Laboratoires artistiques de développement local, Un élu-un artiste éditions 2009, 2011 et 2013 (automne)
- En 2010, l'AFMNB et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick ont lancé *La valise culturelle municipale*, une adaptation acadienne de *La valise culturelle de l'élu municipal* élaborée par le réseau Les Arts et la Ville
- Tournée 2012-2013 : Frédéricion 20 février 2013

Dieppe 25 février 2013

Charte d'appartenance

Les Arts et la Ville, le réseau pour les arts et la culture dans nos communautés

Un document fondamental

- La *Charte d'appartenance de Les Arts et la Ville* a été adoptée le 19 janvier 2012
- Elle a été élaborée en concordance avec l'Agenda 21 de la Culture
- Elle compte 8 principes :
 - Les arts et la culture font partie de la vie quotidienne des citoyens et doivent être accessibles à tous
 - Les arts et la culture permettent à une communauté de demeurer dynamique, créative et innovante
 - La culture s'inscrit dans une approche globale de développement durable dans nos sociétés. En conséquence, les arts et la culture doivent être inclus parmi les priorités des élus locaux pour le développement de la communauté dans son ensemble

Des engagements

- La *Charte d'appartenance* compte également 16 engagements :
 - Engagement 1. Reconnaître que l'acte de création artistique prend tout son sens lorsqu'il est diffusé et partagé au sein de la communauté
 - Engagement 5. Soutenir activement les arts et la culture dans nos communautés en appuyant les artistes, les travailleurs culturels et leurs organisations
 - Engagement 8. Reconnaître que la culture et la création artistique contribuent à la renommée et au rayonnement des municipalités
 - Engagement 10. Favoriser le partenariat entre les forces vives de la communauté pour le développement des arts et de la culture

De la parole aux actes

- *De la parole aux actes* se veut un guide accompagnant la *Charte d'appartenance de Les Arts et la Ville*
- Il propose 45 exemples servant à illustrer les engagements énoncés dans la Charte
- Ces exemples ont été choisis parmi plusieurs projets réalisés par les membres du réseau incluant des réalisations de nos membres en Acadie et dans la francophonie canadienne



La sculpture monumentale du Cheval noir, Michael Bergstaller, Trois-Pistoles



Photo : Ville de Dieppe

Salle La Caserne, Centre des arts et de la culture de Dieppe



Photo : Judith Douville

Musée de la mémoire vivante, Saint-Jean-Port-Joli



Photo : Les Arts et la Ville

Laboratoire artistique de développement local, un élu-un artiste, Tracadie-Sheila



Marché public Lionel-Daunais, Boucherville



Photo : Zoom Studio Photo

L'Aventure T, Programme d'initiation à la culture, Mont-Laurier

Colloque 2013

26^e COLLOQUE LES
ARTS ET LA VILLE

LA *création* AU COEUR
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES *municipalités*

22 AU 24 MAI 2013

À la Maison du Citoyen de Gatineau

Présentation du colloque 2013

- Comment la culture favorise-t-elle le développement durable des municipalités?
- Quel rôle jouent les créateurs dans l'identité des municipalités?
- Quel est l'apport des arts et de la culture dans le nouveau contexte économique des municipalités?
- Quelles sont les conditions à réunir pour que les créateurs participent pleinement à l'épanouissement des collectivités locales?

Présentation du colloque 2013

Ce colloque veut mettre en lumière les idées novatrices des créateurs qui bâtissent l'identité de nos municipalités et de nos milieux de vie dans un contexte de mondialisation des marchés et de concurrence culturelle et artistique

Participez ! On vous attend !

26^e COLLOQUE LES
ARTS ET LA VILLE

LA *création* AU COEUR
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES *municipalités*

22 AU 24 MAI 2013

À la Maison du Citoyen de Gatineau

LES ARTS ET LA VILLE

LE RÉSEAU POUR LES ARTS ET LA CULTURE
DANS NOS COMMUNAUTÉS